

NOMBRE DE MEMBRES
Du Conseil Municipal : 11
En exercice : 8
Ont pris part à la délibération : 8

DATE DE LA CONVOCATION
30 mars 2019

L'an deux mille dix-neuf,
et le huit avril à dix-neuf heures,
le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme ROMERO Maryse, Maire.

Présents : Mme ROMERO Maryse, MM CHRETIEN Gilles, CASTELLVI Jean-Marie, Mme MEURICE Myriam, MM CASTALDI Stéphane, RICO William, BELZUNCES Antoine et Mme GOUT Suzette.

Secrétaire de séance : Mme MEURICE Myriam.

1.
M14
Compte administratif
exercice 2018

Ont pris part à la délibération : 7

Acte administratif déposé
le2019 en
Sous-Préfecture du Vigan

Sous la présidence de Monsieur CASTELLVI Jean-Marie le conseil municipal délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2018 dressé par Madame ROMERO Maryse, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et décisions modificatives de l'exercice considéré :

Prend acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépense ou Déficit	Recette ou excédent	Dépense ou Déficit	Recette ou excédent
Résultats reportés		166 293.33		68 334.74
Opérations de l'exercice	126 268.19	170 854.39	123 195.62	107 945.77
Totaux	126 268.19	337 147.72	123 195.62	176 280.51
Résultats de clôture		210 879.53		53 084.89

Le Maire quitte la salle.

APPROUVE à l'unanimité les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Le Maire rejoint le Conseil Municipal.

Même séance

2.
Comptes de gestion
exercice 2018
M14

Acte administratif déposé
le2019 en
Sous-Préfecture du Vigan

Le Conseil Municipal délibérant sur le compte de gestion de l'exercice 2018 dressé par Madame CHABERT Nadine, Trésorière, relatif au budget M14 budget principal déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2018, par la Trésorière, conforme au compte administratif de l'exercice 2018, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

Même séance

3.
M14
Affectation du résultat
de fonctionnement
exercice 2018

Acte administratif déposé
le2019 en
Sous-Préfecture du Vigan

Le Conseil Municipal, après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2018,

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2018 ; constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement de 210 879, 53 €

DÉCIDE d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

<u>RESULTAT DE L'EXERCICE</u>	
Excédent :	210 879.53 €
Déficit :	néant
<u>AFFECTATION AU 31 DECEMBRE 2018</u>	
Affectation complémentaire en réserve	80 000.00 €
Affectation à l'excédent reporté	130 879.53 €

Même séance

4.

M49AssainissementCompte administratif
exercice 2018

Ont pris part à la délibération : 7

*Acte administratif déposé
le2019 en
Sous-Préfecture du Vigan*

Sous la présidence de Monsieur CASTELLVI Jean-Marie le conseil municipal délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2018 dressé par Madame ROMERO Maryse, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et décisions modificatives de l'exercice considéré :

Prend acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépense ou Déficit	Recette ou excédent	Dépense ou Déficit	Recette ou excédent
Résultats reportés	28 188.53			93 848.81
Opérations de l'exercice	14 368.91	10 139.32	5 661.46	14 352.87
Totaux	42 557.44	10 139.32	5 661.46	108 201.68
Résultats de clôture	32 418.12			102 540.22

Le Maire quitte la salle.

APPROUVE à l'unanimité les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Le Maire rejoint le Conseil Municipal.

Même séance

5.

Comptes de gestion
exercice 2018M49 Assainissement*Acte administratif déposé
le2019 en
Sous-Préfecture du Vigan*

Le Conseil Municipal délibérant sur le compte de gestion de l'exercice 2018 dressé par Madame CHABERT Nadine, Trésorière, relatif au budget M49 assainissement collectif déclare que le comptes de gestion dressé, pour l'exercice 2018, par la Trésorière, conforme au compte administratif de l'exercice 2018, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

Même séance

Le Conseil Municipal, après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2018,

6.

M49Affectation du résultat
de fonctionnement
exercice 2018*Acte administratif déposé
le2019 en
Sous-Préfecture du Vigan*

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2018 ; constatant que le compte administratif fait apparaître un déficit de fonctionnement de 32 418.12 €,

DECIDE d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

<u>RESULTAT DE L'EXERCICE</u>	
Excédent :	néant
Déficit :	32 418.12 €
<u>AFFECTATION AU 31 DECEMBRE 2018</u>	
Affectation complémentaire en réserve	0.00 €
Affectation au déficit reporté	32 418.12 €

7.

Lotissement les BousquesMême séanceCompte administratif
exercice 2018

Ont pris part à la délibération : 7

*Acte administratif déposé
le2019 en
Sous-Préfecture du Vigan*

Sous la présidence de Monsieur CASTELLVI Jean-Marie le conseil municipal délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2018 dressé par Madame ROMERO Maryse, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice considéré :

Prend acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépense ou Déficit	Recette ou excédent	Dépense ou Déficit	Recette ou excédent
Résultats reportés	0	0.00	0.00	0
Opérations de l'exercice	0	6 757.69	6 757.69	0
Totaux	0	6 757.69	6 757.69	0
Résultats de clôture	0	6 757.69	6 757.69	0

Le Maire quitte la salle.

APPROUVE à l'unanimité les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Le Maire rejoint le Conseil Municipal.

8.

Même séanceCompte de gestion
exercice 2018Lotissement les Bousques*Acte administratif déposé
le2019 en
Sous-Préfecture du Vigan*

Le Conseil Municipal délibérant sur le compte de gestion de l'exercice 2018 dressé par Madame CHABERT Nadine, Trésorière, relatif au budget Lotissement les Bousques déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2018, par la Trésorière, conforme au compte administratif de l'exercice 2018, visé et certifié conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

Même séance

9.

Lotissement les BousquesAffectation du résultat
de fonctionnement
exercice 2018*Acte administratif déposé
le2019 en
Sous-Préfecture du Vigan*

Le Conseil Municipal, après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2018,

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2018; constatant que le compte administratif fait apparaître un déficit de fonctionnement de 6 757.69 €,

Dit qu'il n'y a pas lieu à affecter le résultat de fonctionnement.

Même séance

10.

TAUX DES IMPÔTS
LOCAUX*Acte administratif déposé
le2019 en
Sous-Préfecture du Vigan*

Le Conseil Municipal, après délibéré, à l'unanimité,

VOTE le maintien des taux des impôts locaux comme suit :

Taxe d'habitation	9.40 %
Taxe foncières sur les propriétés bâties	13.15 %
Taxe foncières sur les propriétés non bâties	48.00 %

Même séance

11.

SUBVENTIONS
aux associations

Les subventions allouées aux associations s'élèvent à 5 070 € et se répartissent comme suit :

Acte administratif déposé
le2019 en
Sous-Préfecture du Vigan

Amicale des Sapeurs-pompiers de Lédignan	600
Association parents & amis Ecole de Sauve (fonctionnement et voyages)	800
Association Famille Rurale de Logrian	300
Association Le Grand Chêne	300
Sté les chasseurs Logriens	500
Association Comité des Fêtes de Logrian	1 500
Association les amis de Florian	500
Montpellier Languedoc Cyclisme	500
Duché d'Uzès	70

Hormis le fait que Monsieur CASTELLVI Jean-Marie ne prend pas part au vote de la subvention allouée au Comité des Fêtes, et que Monsieur RICO William ne prend pas part au vote de la subvention allouée à l'Associations les amis de Florian, les subventions sont votées à l'unanimité.

12.
M14

Budget primitif
exercice 2019

Acte administratif déposé
le2019 en
Sous-Préfecture du Vigan

Même séance

Le budget primitif de l'exercice 2019 s'équilibre à hauteur de :

- 291 788 € en section de fonctionnement
- 871 500 € en section d'investissement

Il est approuvé à l'unanimité.

13.

M49 Assainissement
Budget primitif
exercice 2019

Acte administratif déposé
le2019 en
Sous-Préfecture du Vigan

Même séance

Le budget primitif d'assainissement de l'exercice 2019 s'équilibre à hauteur de :

54 916 € en section de fonctionnement
123 579 € en section d'investissement

Il est approuvé à l'unanimité.

14.

Lotissement les Bousques
Budget primitif
exercice 2019

Acte administratif déposé
le2019 en
Sous-Préfecture du Vigan

Même séance

Le budget primitif du lotissement « Les Bousques » de l'exercice 2019 s'équilibre à hauteur de :

418 678.58 € en section de fonctionnement
325 878.58 € en section d'investissement

Il est approuvé à l'unanimité.

Même séance

15.

Travaux en cours

- Cimetière : les travaux d'extension sont pratiquement terminés, reste à faire la pose des niches du columbarium.
- Mur du jardin public : la rénovation sera réalisée vers mai 2019
- Aménagement de la traversée du village : dossier en cours
- Loi sur l'eau : dossier déposé en avril pour mise en conformité du Bassin de Bagadès : délai d'instruction de 10 mois
- Soutènement de la STEP : le dossier Loi sur l'eau sera déposé par l'EPTB VIDOURLE
- Chemin du Grand Chêne : la création du chemin est en attente de chiffrage
- Chemin du bois : devis d'entretien demandé
- Chemin de Bagadès : l'entretien sera réalisé par Primo Vert

Même séance

- Diagnostic énergétique communal réalisé par le CEP de la CCPC présenté et commenté – en attente d'un affinage

16.

Questions diverses

Aucune autre question n'étant soulevée, la séance est levée à vingt et une heures quarante cinq.

Mme ROMERO Maryse	
M CHRETIEN Gilles	
M CASTELLVI Jean-Marie	
Mme MEURICE Myriam	
M CASTALDI Stéphane	
M RICO William	
M BELZUNCES Antoine	

Mme GOUT Suzette	
------------------	--